

65, avenue de la Forêt-Noire

67083 Strasbourg cedex

téléphone 03 88 45 92 88

# [pascal.oser@ac-strasbourg.fr](mailto:pascal.oser@ac-strasbourg.fr)

http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/eps67/

# AGREMENT DES BENEVOLES PARTICIPANT A L’ENSEIGNEMENT

Des sessions d’agréments sont organisées pour les parents accompagnateurs  et les intervenants bénévoles.

# Dates : Vendredi 16 septembre 2022

Vendredi 18 novembre 2022

Vendredi 9 décembre 2022

Vendredi 3 mars 2023

**Lieu** : Patinoire Iceberg (Cronenbourg)

**Horaires** :

*12h15  : accueil – distribution des patins – fiche d’émargement*

*12h30 – 13h : informations sur les dispositions départementales concernant la mise en œuvre de l’activité patinage sur glace à l’école*

*13h - 13h30 : sur la piste - tests d’aisance sur la glace*

*13h30 : fin de la session*

CONTENU

Théorie :

Domaine réglementaire : règles relatives à la répartition des rôles, règles de la vie collective, règles de sécurité

Domaine des contenus d’enseignement et d’animation

Domaine de l’intervention pédagogique

Domaine de l’utilisation du matériel

Pratique :

Tests d’aisance sur les patins

* Patiner en avant sur 20 m
* Effectuer un demi-tour (virage)
* Ramasser un objet après 5 m
* Revenir au point de départ en plaçant en arrêt net après une glissade de 10 m.
* Les parents ou accompagnateurs peuvent venir à l’une de ces quatre dates, quelle que soit la période patinage que l’enseignant(e) a obtenu ; il est impératif qu’ils **arrivent à 12h15**.
* Toute demande d’agréments en dehors des dates de ces sessions restera **exceptionnelle** et sera traitée au cas par cas par le conseiller pédagogique de la circonscription.
* Les parents ou accompagnateurs viendront à la session d’agrément avec le **formulaire Agrément EPS1 pré- rempli** : renseignement sur l’intervenant, avis de l’enseignant et du directeur de l’école concernée.